

CÉL'INK Studio

FICHE D'INFORMATION

Le maquillage permanent est une sorte de tatouage en plus léger.

La différence entre le maquillage et le tatouage se trouve dans le matériel utilisé pour la prestation.

En effet, le spécialiste en maquillage permanent utilise des aiguilles très fines qui sont dotées d'un dispositif de blocage permettant d'éviter que le produit de pigmentation ne pénètre profondément dans le derme. L'injection se fait donc sur la surface de la peau et les petits vaisseaux sanguins ne sont pas touchés. D'une manière générale, les pigments utilisés sont minéraux mais certains professionnels font également appel à des pigments synthétiques. Dans tous les cas, les produits utilisés ont subi des tests très rigoureux pour qu'ils ne provoquent aucune allergie. Le professionnel est là pour vous conseiller sur la teinte à choisir en fonction de votre teinte de peau.

Le maquillage permanent peut être utilisé pour différentes raisons : redessiner ses sourcils ou ses lèvres et leur redonner du volume, mettre en valeur le regard ou dessiner un grain de beauté. Au-delà de son utilisation pour des fins esthétiques, le maquillage permanent est également utilisé pour camoufler des cicatrices.

Le déroulement de la prestation :

La prestation débute par un tracé réalisé à l'aide d'un crayon de maquillage. Après validation du tracé par la cliente, un crayon chirurgical sera utilisé pour faire le transfert et pour que celui-ci ne s'efface pas lors du piquage. Il va sans dire que le maquillage permanent est nettement moins douloureux que le tatouage. Selon la zone concernée, la prestation peut durer entre 1H et 3H. Une retouche est souvent programmée dans les 3 à 6 mois suivant la prestation. Quelle que soit la zone concernée par le maquillage permanent, celle-ci rougit et peu gonflée 1 à 2 semaines après l'acte. Il est essentiel de nettoyer la zone maquillée à l'aide d'un produit antiseptique, avant de mettre la crème cicatrisante.

Bon à savoir : *le maquillage est permanent mais pas définitif. Bien qu'il soit permanent au quotidien, les pigments introduits par le biais d'un maquillage permanent finissent par s'estomper avec le temps. La durée moyenne est de 2 à 5 ans selon les personnes (certains peuvent même résister pendant 7 ans). Il est important de rester dans un ton très naturel. On notera qu'il sera toujours possible de l'accentuer à l'aide d'un maquillage traditionnel.*

CONTRE INDICATIONS AU MAQUILLAGE PERMANENT

Le maquillage permanent est contre indiqué dans les cas suivants :

Femme enceinte de plus de 3 mois

Personne assujetti à l'herpès : prendre du Zovirax 3 jours avant et 3 jours après (si l'acte concerne les lèvres)

Ne pas porter de lentilles le jour J (si l'acte concerne les yeux)

Allergies graves, maladies de peaux évolutives

Pour les personnes souffrant de conjonctivites ou autres pathologies des yeux

Diabète insulino dépendant et hémophile

Maladie grave (cancer, etc...)

Avant une séance de maquillage permanent :

S'alimenter correctement afin d'éviter une hypoglycémie

Éviter de consommer de la caféine au moins 2 heures avant la prestation car la caféine peut surexciter la personne et la mettre sous tension

La présence d'enfant dans notre cabinet n'est pas souhaitable

Ne pas s'exposer au soleil ou avoir fait des séances d'UVA auparavant (1 semaine avant)

Venir démaquillée surtout pour un maquillage permanent des yeux : eye liner, khol

Ceci, vous le comprenez aisément, a été pensée et mis en place pour vous offrir un maximum de confort, de détente et d'hygiène durant votre prestation, pour vous comme pour le prestataire.